

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Date de la convocation

28-08-2024

Séance du 5 septembre 2024

N° 19-2024-09

L'an deux mille vingt quatre et le cinq septembre, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean DERRIEUX, Maire.

Présents : M BEGLIOMINI, BERNADOU, DERRIEUX, JONGBLOET, THILLIEZ, et Mmes DELRIEU, GALAND .

Absents: Mme OHRESSER Annie (donne pouvoir à Mme GALAND Amélie), Mr GISQUET, Mme CALMELS

Secrétaire de Séance : Mr THILLIEZ Claude

Nombre de membres		
Afférent au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	10	8

Objet : Plan de financement et demande de subvention pour le parking de la salle des fêtes : Fond de concours

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que pour faciliter l'accès à notre salle des fêtes récemment rénovée il a fallu refaire le parking (profilage et enduits tri couches) ce qui fait un coût supplémentaire. Mr le maire propose de demander une subvention Fond de Concours à la communauté d'agglomération pour la réalisation de ces travaux.

Dépenses	Montant
Fournitures	5 178€
Ressources devis prestataire	487,12€
MOE + pelle	8 026€
Total	13 691,12€

Mr le maire propose donc de demander en complément un fond de concours de 6 845,56€ auprès de la communauté d'Agglomération Gaillac / Graulhet .

Coût d'opération total	13 691,12€	
Demande FDC AGGLO	6 845,56€	50 %
Autofinancement Commune	6 845,56€	50%
Total	13 691,12€	100 %

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, :
- APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.

Résultat du vote :

POUR	8
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Après dépôt en
Préfecture

09-09-2024

Publication ou
notification

09-09-2024

Le Maire,
Jean DERRIEUX




Le secrétaire de séance
Mr THILLIEZ

